

Présents : Equipe enseignante : M. Diény *Directeur*, CPA Mme Drissi, CPB Mme Vautier, CPCE1 Mme Marchetti, CE1A Mme Legoupil, CE1B Mme Maure-Montauzé, CE2A Mlle Eqqérickx, CE2B Mme Bronner / Mme N'KOUÉI, CE2CM2Melle Prévost, CM1A Mme AIT EL MAHI, CM1 B Mme Ottenwaelter, CM2A M Grauwet, CM2B Mme Poirier, CLIS Mme Deroubaix

Mairie : Mme Lanlo : *Maire adjoint, Affaires scolaires et périscolaires*

Représentants des Parents d'élèves FCPE : , Mr Martin, Mme Pastout, Mme Linard-Daougabel, Mr Mehard-Baudot, Mme Lepage, Mme Dessagne

→**Questions à la municipalité**

1. Demande de travaux :

Les demandes suivantes seront étudiées dans le cadre du budget 2016 :

- Installation de plus de poubelles dans la cour
- Installation d'un point d'eau près des salles du Rased
- Installation d'un point d'eau dans la classe d'Ulis
- copie de clés de l'école pour les professeurs.

2. Hygiène Propreté

- Toilettes de la cour :

Demande de révision complète des toilettes (fuites, cuvettes anciennes, évacuations souvent bouchées...)

Demande de restructuration des toilettes de filles pour une meilleure surveillance : entrée hors préau

- Toilettes sur les paliers froides et humides, moisissures, odeurs
- Le nettoyage de la cour aura lieu les samedis matins. Il reste du point de vue de l'école insuffisant (feuilles, poussière...) : problèmes d'allergies en hausse

3. Point sur le nouveau système de réservation du portail famille

Le nouveau système de réservation permet de faire moins de gaspillage (50000 repas jetés l'année dernière). Les réservations se font à J- 8. Le nombre de repas servis varie en fonction de l'ajout et du retrait de certains élèves. Pour pallier à un manque exceptionnel de repas, des repas de secours sont prévus (repas froids).

Quand un enseignant est absent et que l'enfant est gardé à la maison, le repas n'est pas remboursé.

Concernant la surveillance pendant la cantine, le nombre d'animateur est adapté en fonction du nombre d'élèves présents.

4. Animation du soir 18/18h30

Mme Lanlo verra avec Mme Martelli comment travailler ce temps de remise des enfants aux parents entre 18h et 18h30.

5. Sport

- Piscine : Les nouvelles conditions d'encadrement respectent les textes officiels en matière de sécurité, mais n'apportent pas satisfaction aux professeurs en terme de qualité d'enseignement. Mme Lanlo demande des bilans écrits pour pouvoir étudier la situation avec les représentants de la piscine et de l'inspection.
- Patinoire : Cette prestation étant supprimée pour les écoles de Meudon, les deux classes de ce1 pourront profiter d'un enseignement à la patinoire subventionné à 50 % par la mairie dans le cadre des projets pédagogiques.
- Départ en retraite de professeurs de sport l'année prochaine : il ne devrait pas y avoir d'incidence sur l'enseignement proposé aux ce2 l'année prochaine.

6. Point sur les projets pédagogiques subventionnés

- Le projet patinoire de ce1 est validé et subventionnée à hauteur de 50 % par la ville.
- Le projet poneys des cp est validé et subventionnée à hauteur de 50 % par la ville.

7. Informatique / Equipement en TNI :

- Finalisation de l'équipement informatique : Le remplacement de 2 postes en BCD et Rased et de l'équipement d'un TNI sur la classe d'ULIS seront étudiés dans le cadre du budget 2016.

8. Attribution des cars pour sorties scolaires :

La classe d'ULIS qui n'a pas de car attribué, peut faire une demande particulière qui sera étudiée dans le cadre des projets pédagogiques subventionnés par la ville.

→**Vie de l'école**

1. Résultats des élections :

Nombre d'électeurs inscrits : 511 / Nombre de votants : 140 / Bulletins nuls : 16 / Suffrages exprimés : 124 / Nombre de sièges à pourvoir : 13 / Taux de participation : 27,40% / 13 sièges pourvus par élection.

Parents titulaires élus : *Fédération FCPE* : Madame Karine LEPAGE, Monsieur Alexandre TUYPENS, Madame NGO Virginie, Monsieur Aurélien SZTERN, Monsieur José-David MARTIN, Madame Shirley ABIZUR, Madame Laure LINARD-DAOUGABEL, Madame Emma JODER, Madame ALVES Magda, Madame Leïla BOUABELLI, Monsieur Jacques MEHARD BAUDOT, Madame GOUIN Géraldine, Madame Anne MEHARD BAUDOT

Parents suppléants élus : Madame Sonia DESSAGNE, Madame Ophélie PASTOUT, Madame Véronique MICHEL, Madame Madame Séverine MALNATI

2. Effectif et structure de l'école :

La structure à cette rentrée est la suivante : 2 CP simples, 1 CP/CE1, 2 CE1 simples, 2 CE2 simples, 2 CM1 simples, 1 CE2/CM2, 2 CM2 simples, 1 ULIS

- Le nombre d'élèves est de 318 (296 en 2014) sur 13 classes. 9 élèves suivent leur cursus scolaire en Ulis. La moyenne par classe est de 25,75 élèves (24 en 2014). Les effectifs restent très chargés sur de nombreuses classes. Aucune ouverture n'est prévue.

3. Adoption du règlement intérieur 2015 2016

Le conseil d'école vote l'adoption du nouveau règlement intérieur qui sera distribué rapidement à chaque famille.

Les parents et les enfants doivent en prendre connaissance. Les familles conserveront le règlement à la maison et renverront à l'école un bordereau signé attestant de la bonne réception, de la lecture et de l'acceptation du Règlement de l'école.

4. Positionnement de l'école face aux élèves à comportement difficile.

Voir paragraphe concerné du règlement intérieur 2015-2016 joint.

5. Non remplacements des professeurs absents.

La situation des remplacements de professeurs absents reste tendue sur tout le département et sur Meudon/Chaville en particulier ce début d'année. L'inspecteur est alerté et réagit au mieux du service en fonction de ses moyens limités en personnels remplaçants. Depuis la rentrée de septembre, les professeurs ont comptés 14 demi-journées d'absence (maladie) dont 9 ont été remplacées pour un total de 793 demi-journées-professeurs. Les représentants des familles alertent sur le fait que si d'autres absences non remplacées devaient arriver dans l'année, ils envisageraient des actions plus importantes au niveau de la Direction académique.

6. Communication Familles / école

L'école attache une importance toute particulière aux bonnes relations avec les familles. Les parents sont rencontrés une fois en début d'année lors de la réunion de rentrée. Cette année, pour le premier trimestre, les livrets seront remis personnellement à chaque famille dans la semaine du 7 au 11 décembre 2015.

Lors des trois conseils d'école, les représentants des parents élus sont les porte-parole des familles, et participent aux décisions prises en commun pour le bon fonctionnement de l'école.

-Les parents qui souhaitent s'entretenir avec l'enseignant de leur enfant peuvent le faire en demandant un rendez-vous sur le cahier de correspondance de leur enfant.(Merci de respecter un délai d'au moins 48 heures).

- Sur rendez-vous avec les enseignants via le cahier de correspondance

- Les parents peuvent également demander un rendez-vous avec le Directeur, de préférence par mail :

adresse de l'école : 0920821t@ac-versailles.fr

La FCPE et les parents élus restent les interlocuteurs privilégiés entre les familles et l'école pour ce qui concerne le bon fonctionnement général de l'école.

7. Vigipirate

La législation concernant le plan vigipirate n'a pas évolué. Nous sommes toujours en « Vigipirate Alerte attentat ». Ainsi l'accès à l'école à toute personne étrangère au service est interdit. Les parents souhaitant rencontrer le Directeur doivent sonner à l'entrée au 9 avenue de Lattre de Tassigny. Les manifestations telles les fêtes d'école, Kermesse, vide-grenier, sont suspendues.

L'association de parents d'élèves peut organiser des manifestations au titre de l'association.

8. Spectacles au CAC et autre Centre Doisneau

- Toute l'école a participé avec bonheur au Festival du Court métrage du film d'animation autour du cinéma burlesque.

- Cette année de nombreuses classes assisteront aux spectacles suivants :

« Flying cow » le 27/11/2015, « 20 000 lieux sous les mers » le 15/01/2016, « Moi qui marche » le 29/01/2016 « Jamais jamais » le 08/03/2016 , « Dans l'atelier » et « Monsieur Watt» le 22/03/2015

9. Projets des classes :

Différents projets fédérateurs ont été ou seront mis en place pour toute l'école en 2015/2016 :

- Participation à « La Grande lessive » d'automne 2015 : Ce fut un grand succès. 320 dessins d'enfants ont été installés sur le parvis de Doisneau et le long de l'allée piétonne. Le thème était « La tête en bas». Cette exposition éphémère a rencontré un vif succès auprès des enfants, des familles et des nombreux passants. Nous renouvelerons très probablement cette manifestation au printemps.

- Festival du livre : il a encore remporté cette année un vif succès. Grace à votre générosité, l'école a obtenu un crédit de 321 euros en achat de livres auprès des libraires du Festival du Livre. Ces nouveaux livres permettront de renouveler le fond de nos BCD. Nous vous en remercions.

- CPA et CPB : Les deux classes suivront une semaine de stage au Club hippique des étangs de Meudon, subventionné à 50% .

- CE1A et CE1B : Les deux classes montent un projet musical avec un professeur du conservatoire de Meudon. Elles suivront également une semaine de stage à la patinoire, subventionnée à 50 % .

- Les classes de CE2A et d'ULIS montent un projet musical et littéraire autour de l'Afrique en liaison avec un professeur du conservatoire de Meudon.

- Les élèves de l'ULIS suivront des séances d'initiation au poney.

-CE2B : Sont prévus une visite du musée RODIN autour du livre les 100 feuillets d'Hermès, un spectacle poésie, chant et danse

- CM1 A et CM1B : Les deux classes montent un projet musical avec un professeur du conservatoire de Meudon : « C'est Pythagore qui l'a dit »

- CM2A, CM2B, CE2CM2 : Le projet de classe déplacée reste très difficile à mettre en oeuvre sans subvention de la ville. Les classes travailleront sur un projet musical.

10. Présentation de l'ULIS :

Une nouvelle circulaire parue en août 2015 stipule que chaque élève d'ULIS doit être rattaché à une classe de même tranche d'âge que l'élève accueilli. L'effectif de la classe est de 9 élèves. Une AVS est présente en permanence avec le professeur. Les inclusions des élèves restent délicates. Pour l'instant des inclusions sont aménagées pour certains enfants. L'objectif reste de faire progresser chaque élève.

11. Coopérative scolaire :

La coopérative présente actuellement un solde de 7508 euros qui permettront de financer une partie de toutes ces activités. Nous vous remercions de votre générosité sans laquelle aucune de ces sorties ou manifestations ne seraient réalisables.

